

## Réunions du Conseil Municipal

(Informations publiées dans « La Dépêche du Midi »)

### Réunion du 27 mars 2008

-Au cours de la réunion du 27 mars, les conseillers ont désigné leurs représentants dans divers organismes. Pour :

- le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) : Jean-Philippe Colomb-Delsuc,
- le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'eau (SYMAGE) : Laurent Daval,
- le Centre communal d'actions sociales (CCAS) : Jean-Philippe Colomb-Delsuc,
- le Syndicat intercommunal d'électrification rural (CIER) : Michel Bastide,
- le Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères (SICTOM) : Marie-Claude Daval,
- la Communauté de Commune de Sousceyrac : Jean-Philippe Colomb-Delsuc et Didier Vistour,
- l'Association de Développement de la Vallée de la Dordogne (ADVD) : Jean-Philippe Colomb-Delsuc,
- l'Association des Gorges de la Cère : Claudie Boy.

Les subventions pour l'école primaire de Sousceyrac et la ligue contre le cancer ont été validées.

Les indemnités du Maire et des adjoints ont été fixées suivant la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal a décidé l'élagage des arbres en bordure de la route qui conduit au hameau des Escazelles.

Il étudiera prochainement la révision des voies communales non cadastrées sur l'ensemble de la commune.

Le Conseil municipal a confié à M. Michel Couderc le suivi du fonctionnement du réseau communal de distribution de l'eau.

### Réunion du 9 avril 2008

Le Conseil municipal a décidé :

- pour la taxe professionnelle, de conserver le taux de référence,
  - pour les taxes d'habitations, de foncier bâti et de foncier non bâti, une augmentation de 1%,
- Le contrat de l'adjoint administratif de l'agence postal sera renouvelé, à partir du 1er juin 2008,

Le Conseil entreprendra prochainement des études :

- pour d'entretien des chemins publics de la commune,
- pour une opération de reprise de concessions anciennes dans le cimetière.

Le Conseil a désigné

- Didier Vistour, 1er adjoint, correspondant Défense,
- Françoise Boissière (titulaire) et Marie-Claude Daval (suppléante) déléguées auprès de l'association Ségala-Limargue.

D'autre part, le Conseil a retenu la date du dimanche 11 mai pour la cérémonie du souvenir du 8-mai-1945. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au foyer rural.

## Réunion du 13 mai 2008

Lors de sa réunion du 13 mai 2008, le Conseil municipal a décidé que les travaux de débroussaillage des voiries de la commune seront réalisés en partie par la municipalité et en partie par une entreprise sous-traitante.

Pour améliorer la signalisation dans la commune, des panneaux de voirie seront acquis au cours des mois prochains.

Des travaux de contrôle sur les forages d'eau potable auront lieu les 21 et 22 mai prochains.

Pour les relevés des consommations d'eau potable, il est envisagé d'effectuer un seul relevé par an tout en conservant deux facturations annuelles.

MM. Francis et Jacques Montbertrand sont désignés délégués suppléants au Syndicat intercommunal d'électrification rurale (SIER).

Des travaux d'entretien (barrières, escaliers, accès, etc.) seront effectués au camping municipal.

Pour la saison estivale 2008, Mlle Lydie Bastit sera affectée au camping, 3 heures par jour, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2008.

## Réunion du 10 juin 2008

- Bonne nouvelle pour les habitants de Comiac ! Le Conseil municipal a décidé de baisser le prix l'abonnement des compteurs d'eau. Celui-ci passera de 114 € à 100 € par an, soit une diminution de 12 %. Cette mesure dans cette période d'inflation galopante sera la bienvenue.

Concernant la facturation des abonnés, le Conseil a pris de nouvelles dispositions : en juin-juillet, une première facture comprendra la moitié de coût de l'abonnement et une estimation des consommations sur la base de l'année antérieure, en octobre-novembre, une seconde facture comportera la seconde moitié du coût de l'abonnement et la valeur des consommations réelles de l'année écoulée.

- D'autre part, le Conseil a répondu positivement à une demande d'installation d'un compteur pour une nouvelle construction, au hameau de Mamoul.

- Le Conseil a décidé de lancer pour le cimetière la procédure de reprises de concessions en déshérence. Rappelons qu'il ne reste actuellement que quelques places et que compte tenu du coût prohibitif son agrandissement avait été repoussé par le précédent Conseil.

- Par ailleurs, la municipalité fera l'acquisition, pour l'employé communal, de vêtements de travail et de sécurité.

## Réunion du 6 août 2008

Lors de la réunion le conseil municipal les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

- L'aménagement d'un local temporaire, dans le bâtiment de la mairie, pour transférer le bureau de l'agence postale du village, actuellement installé au rez-de-chaussée d'une maison privée.

- L'acquisition d'une stèle et la recherche d'un emplacement pour la place du 19 mars 1962, dans le périmètre de la mairie.

- L'ouverture d'une opération en vue du déplacement de la croix de Mamoul qui, à la suite de transfert de propriété, se trouve actuellement sur un muret privé.

- L'acquisition de divers panneaux de signalisation de voirie.
- Dans le cadre d'un programme d'intérêt général, PIG ex OPAH, l'étude de projets d'amélioration de l'habitat sur la commune.
- Les conseillers proposeront un réaménagement des horaires d'ouverture de la mairie qui sera publié ultérieurement.
- Le conseil va étudier un accès de la mairie pour les personnes handicapées.
- Les transports scolaires à partir de la prochaine rentrée des classes seront effectués par mesdames Josette Asfaux et Sylvie Pouard.
- Le secrétariat de la mairie sera fermé du 25 août au 7 septembre inclus.

### **Réunion du 14 octobre 2008**

- Le Conseil municipal a étudié les propositions de l'architecte chargé du projet de réalisation d'un multiple dans les locaux de l'ancien presbytère. C'est un dossier complexe qui va demander l'approfondissement des postes de dépenses, des études complémentaires et des appels d'offres très détaillés pour l'établissement d'un budget. Le projet prévoit également l'aménagement d'un logement communal. Cette implantation imposera aussi des travaux d'environnement et d'équipement importants. Des subventions sont déjà acquises. Aucun délai de mise en service n'est, à cette date, proposé. D'autres réunions indiqueront l'avancement des études.
- D'autre part, le conseil a décidé la création d'une commission pour le déplacement de la croix de Mamoul qui fait partie du patrimoine de la commune.

### **Réunion du 26 novembre 2008**

- Lors de cette réunion le conseil municipal a maintenu inchangé le tarif de la participation des familles au transport scolaire soit 30 € par trimestre pour la période 2008/2009.
- Le conseil a créé un poste d'adjoint administratif territorial pour assurer le remplacement, pendant la période des congés, de la personne affectée à l'agence postale.
- Il a émis un avis favorable pour qu'un certificat d'urbanisme soit accordé pour la construction d'une maison d'habitation.
- Pour le déplacement de la croix de Mamoul, le conseil donne suite aux travaux proposés par la commission créée pour ce sujet. Le propriétaire, du lieu où se trouve la croix, sera contacté pour définir les modalités à suivre, pour mener à bien cette opération.
- Enfin, le Conseil remercie Monsieur Lacam, donateur de deux tableaux à la commune : ils seront exposés dans les locaux de la Mairie.

### **Réunion du 29 décembre 2008**

- le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 320 €uros à l'école élémentaire de Sousceyrac, pour une participation au voyage de 3 jours, au Futuroscope.
- Le conseil a donné un avis favorable à la création d'un emploi aidé communautaire. L'employé géré par la communauté de commune pour être mis à la disposition de la commune de Comiac, en tant que de besoins.
- D'autre part, le conseil fixera les coûts des consommations d'eau courant janvier. Enfin, le plan communal de sauvegarde (PCS) sera réalisé avec l'aide du SYMAGE.